



DIMANCHE 21 MAI 2017

CONCOURS D'AÏOLI

Concours local

2^{ème} édition

**RÈGLEMENT
DU CONCOURS**

Hôtel de ville

Rue du couvent – 13430 Eyguières

Tél. 04 90 59 88 00 – Fax 04 90 57 82 58

Email : mairie@eyguieres.fr – Site : www.eyguieres.org





Objectifs du

concours

Mise en place d'un concours d'aïoli ouvert à tous.
Convivialité autour de l'ouverture des festivités estivales 2017.

Organisateur

Mairie d'Eyguières
Rue du Couvent
13430 EYGUIERES

Lieu, date et horaire

Place Thiers *(En cas d'intempéries : repli au Moulin de l'Alcazar)*

DIMANCHE 21 MAI 2017 - 11h

Ouverture du concours par le Président du jury, Monsieur le Maire.

La durée du concours est fixée à 30 minutes.
La délibération du jury est fixée à 30 minutes.

Composition du jury

Le jury sera présidé par Monsieur le Maire et sera composé de quatre à cinq personnes.

Candidature

- l'inscription est gratuite.
- le nombre de candidats est fixé à 15 au maximum.
- le bulletin d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie, au Service Info-Tourisme et sur le site de la commune. Il est à retourner obligatoirement auprès du Service Info-Tourisme **avant le vendredi 19 mai 2017 à 17h**, validant ainsi la candidature. Coordonnées au bas du document.
- les candidats donnent leur accord pour la diffusion de leur nom et de leur photo.
- les candidats acceptent et respectent le présent règlement dans sa totalité.

Modalités du concours

- 15 postes de travail seront installés dans le Moulin de l'Alcazar
- un numéro sera attribué à chaque participant
- les candidats devront utiliser les produits et ingrédients qu'ils auront apportés (préparer un demi-litre d'aïoli).
- l'aïoli devra être monté, **obligatoirement**, à la main. Aucun ustensile ou appareil électrique ne sera autorisé.



Contestations, litiges, imprévus

En cas de contestation, le président de jury est le seul compétent pour statuer.
La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident d'ordre alimentaire et de dommage corporel.

Critères d'évaluation

Les candidats seront notés sur :

- le goût (saveur, assaisonnement)
- l'aspect (texture, tenue)
- les ingrédients
- la présentation
- les ustensiles

Résultat

Les résultats seront proclamés après délibération du jury immédiatement après l'épreuve.
La décision du jury est sans appel.

Prix

Prix du jury

Les trois premiers gagnants recevront un prix.
Le Lauréat gagnera le trophée (remis en jeu chaque année) et un cadeau.

Prix du public

Le candidat plébiscité par le public recevra une récompense.

Bulletin d'inscription à renvoyer ou à remettre au Service Info-Tourisme

Service Info-Tourisme

Tél : 04 90 59 82 44 – Fax : 04 90 59 89 07

service-info-tourisme@mairie-eyguieres.fr

Hôtel de ville

Rue du couvent – 13430 Eyguières

Tél. 04 90 59 88 00 – Fax 04 90 57 82 58

Email : mairie@mairie-eyguieres.fr – Site : www.eyguieres.org